

NAUVIALE *Info*



Décembre 2023



Le Mot du Maire

Avec ce numéro de Nauviale Info de décembre 2023, cela fait donc le 10^{ème} « mot du maire » que je réalise depuis 2014. 10 ans qu'aux côtés des élus des deux conseils municipaux, j'œuvre tous les jours pour le développement de notre commune. Grâce à l'implication de tous, elle a su être dynamique en relevant les défis qui s'imposaient à elle même si parfois certains en souhaiteraient plus quand il s'agit de préoccupations personnelles. Nos finances restent saines car notre fonctionnement quotidien repose en partie sur le travail des élus comme en témoigne ce nouveau bulletin communal réalisé intégralement par la commission communication.

Le printemps 2023 a été marqué par le départ à la retraite de Françoise BERTRAND qui a donné beaucoup d'énergie pour le fonctionnement de la collectivité et je souhaite lui redire la reconnaissance de la commune pour tout son travail de 1991 à 2023 comme secrétaire de mairie.

10 ans, cela commence à compter dans une vie et il est vrai que le mandat de Maire est de plus en plus contraignant en raison des complexités administratives et de la demande croissante des habitants mais cela reste une forte aventure humaine permettant de marquer l'histoire de son territoire. Alors, malgré les nombreuses difficultés du quotidien qui pèsent de plus en plus, je ne me démobilerai pas avant la fin du mandat en 2026 afin de projeter Nauviale dans le futur. Nous le ferons avec des outils modernes comme le nouveau véhicule électrique de notre agent technique, la consigne Pick-Up et la borne interactive mais nous le ferons aussi avec la nouvelle opération proposée au conseil municipal le 26 octobre dernier. Conformément à nos engagements de 2020, nous avons lancé une étude « cœur de village » pour le bourg de Nauviale en liaison avec l'Etat et le Conseil Départemental couplée à des réflexions pour la réalisation de logements orientés seniors sur le foncier communal disponible entre la place de l'église Saint-Martin et la route du Meunier. Il s'agit, au-delà de l'accueil de nouvelles populations nécessaire à notre école, de trouver des réponses concrètes visant à solutionner localement l'accueil des personnes âgées et présentant un premier degré de dépendance.

Alors, malgré les guerres et les difficultés en France et dans le monde que nous relatent sans arrêt les chaînes infos et les réseaux sociaux, par notre travail et notre implication, œuvrons tous collectivement pour l'avenir de notre commune car elle demeure la collectivité préférée des Français et préparons aussi la jeune génération à sa future administration.

Très bon moment en famille et avec vos proches pour cette fin d'année 2023.

Sylvain COUFFIGNAL

Maire de Nauviale

Vice-Président de la communauté de communes Conques-Marcillac

Conseiller départemental du canton Vallon



Inauguration des travaux de réseaux et d'embellissement du village de Combret le 8 septembre 2023



NAISSANCES

25 avril 2023	GINESTE Mael	Rue des Oliviers
20 mai 2023	AUSTRUY Ambre	Route d'Agar
13 juin 2023	FONTAINE Maeva	Rue du Mansois
12 octobre 2023	ROCAGEL Juliette	Route de la Coupette Haute
22 octobre 2023	RANDEYNES Léonard	Avenue Pierre Soulages

MARIAGES

27 mai 2023	COMBETTES LECOUFFE Benoit et NAVECH Laetitia	Rue des Oliviers
10 juin 2023	VOLTE Nicolas et EYCHENNE Sandra	Rue de la Crouzette
19 août 2023	BLANC Laurent et MONTOLIO Céline	Route d'Agar
26 août 2023	FRAYSSE Sylvain et GIRAUD Céline	Rue Jean Forestier

DÉCÈS

01 février 2023	Alphonse REY	Calmont
01 mars 2023	Maurice CANNES	Veigné (41)
23 mars 2023	Marie Thérèse FAGES épouse MONTEILLET	Route de Raynals
27 mars 2023	Marie Thérèse BELLOUVET	Toulouse (31)
26 avril 2023	Jean Louis REY	Route de Vernet
08 mai 2023	Anne MASLY	Rodez
21 août 2023	Henriette BROSSY veuve PLENECASSAGNE	Place de Campelobre
16 novembre 2023	Georges FABRE	Avenue Pierre Soulages

Recensement 2024



La commune de Nauviale va procéder au recensement de sa population début 2024.

Le recensement de la population est encadré par la loi

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population. L'INSEE l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Concrètement comment cela va se passer ?

Le recensement à Nauviale va se dérouler du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur avec lequel vous pourrez compléter un questionnaire ou répondre ensuite via internet.

Il y aura 1 coordinateur communal : Edith ESPINASSE et 2 agents recenseurs : Françoise BERTRAND et Véronique LAFON.

La commune vous remercie de réserver votre meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Personnel Communal

Une équipe à votre service :

Administratif – Secrétariat mairie

Edith ESPINASSE

Rédacteur

Vie scolaire

Maryline CABROLIER

Adjoint technique principal 2ème classe

Anabela JORDAO

Adjoint technique

Nathalie DELAGNES

Adjoint technique

Agence Postale - Bibliothèque

Laurence LANDES-VOLTE

Adjoint administratif principal 2ème classe

Entretien espaces verts, bâtiments et voirie

François BOU

Adjoint technique

Fauchage des voies communales

Hervé SANHES

Adjoint technique

Mairie de Nauviale

11 Passage Gabriel Panassié

12330 NAUVIALE

Téléphone:

05 65 69 85 25

Courriel:

mairie@nauviale.fr

Site Internet:

www.nauviale.fr

Horaires d'ouvertures:

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14H à 18 heures

Samedi matin de 9H à 12 heures

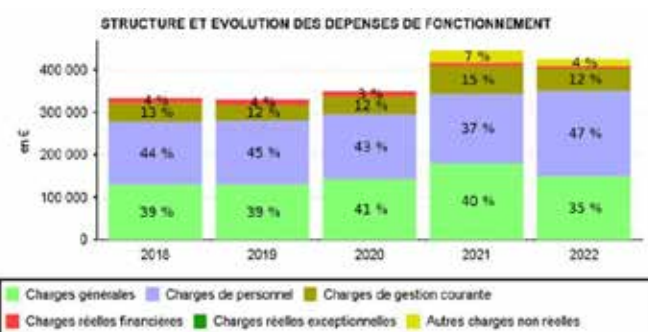
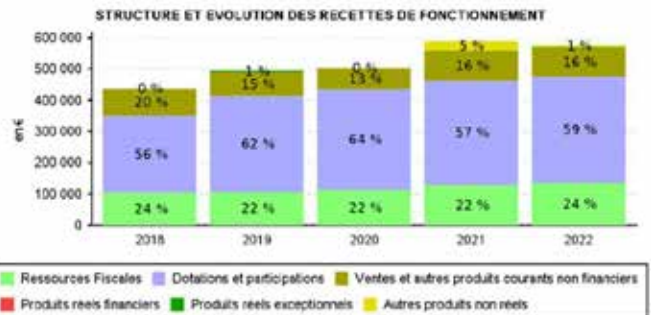


Budget

Budget 2022 et évolution depuis 2018

Dans les recettes de fonctionnement, on retrouve :

- les ressources fiscales (taxe foncière par ex)
- les dotations de l'état
- vente et autres produits (location salle des fêtes, baux, cantine,...).



L'augmentation des charges de personnel s'explique par la période de tuilage suite au recrutement d'Edith ESPINASSE (2 secrétaires de mairie sur 6 mois).

L'augmentation en 2022 des recettes d'investissement est due à l'emprunt effectué afin de permettre la réalisation des travaux d'assainissement et de réseaux à Combret.



On retrouve dans les dépenses 2022 une partie des travaux d'assainissement à Combret, la rénovation énergétique du multiple rural et l'agrandissement du cimetière de Combret.

La capacité d'Autofinancement (CAF) nette représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes du capital. Elle correspond au reliquat disponible qui permet d'autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement.



Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de favoriser le fort investissement sur le patrimoine communal.

Ce budget prend en compte les résultats des sections d'investissement et de fonctionnement de l'année 2022 et le maintien des taux des impôts locaux identiques à 2022 préalablement établi lors du conseil du 28 février 2023.

Au final, pour ce budget 2023, la section de fonctionnement s'établit à 773 438 euros et couvre entre autres les dépenses relatives au personnel communal et notamment le financement de la période de « tuilage » nécessaire au remplacement du poste de secrétaire de mairie.

Les investissements restent très importants et atteignent la somme de 529 813 euros.

Dans le détail des projets ou des travaux engagés, on retrouve la finalisation de l'assainissement et de l'enfouissement des réseaux à Combret et de l'opération d'extension du cimetière dans le cadre du règlement du cimetière à établir.

Ensuite, et conformément à sa politique d'entretien du réseau routier, le conseil municipal a validé un programme de remise à neuf d'une partie de la voirie communale dont la rue du Comte d'Armagnac.

Sur la partie économie d'énergie, il a été engagé la rénovation de la totalité de l'éclairage public de Nauviale et Combret avec un passage en LED des luminaires et la commande d'une étude technique pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes.

Côté bâtiment, la sécurisation du groupe scolaire va passer en phase opérationnelle en prenant en compte le souhait des parents et des enseignantes d'étudier un réaménagement de la cour de récréation.

Concernant les équipements techniques, le conseil municipal a fait l'acquisition d'une auto-laveuse pour permettre un nettoyage efficace des sols notamment à la salle des fêtes.

Un véhicule électrique a été commandé, pour une livraison fin 2023, afin de remplacer le véhicule professionnel de l'agent technique, l'actuel étant largement amorti et présentant de nombreux signes de vieillesse.

Enfin, sur le sujet de la communication, les élus réfléchissent à l'installation d'une borne numérique interactive permettant à chacun, habitants ou visiteurs, de s'informer rapidement et simplement sur l'actualité et les nouveautés communales.

Ce budget, une nouvelle fois ambitieux, doit permettre à la commune de maintenir en état son patrimoine mais aussi de développer son attractivité.



ELECTIONS EUROPEENNES

Ces élections auront lieu le dimanche 9 juin 2024

Transports scolaires



Que me permet ma carte de transport ?

1 aller-retour par jour pour les élèves demi-pensionnaires ou **1 aller-retour par semaine** pour les élèves internes, uniquement sur le service mentionné sur le verso de sa carte.

Une circulation libre et illimitée sur les cars de lignes régulières* du réseau liO, y compris les week-ends et vacances scolaires, jusqu'au 31 août 2024. Les enfants de moins de 11 ans ne peuvent pas voyager seuls sur les cars de lignes régulières du réseau liO.

Pour leur trajet domicile-établissement, les élèves ne sont pas autorisés à prendre un autre service de transport que celui mentionné sur le verso de leur carte.

** Les cars de lignes régulières sont les cars ouverts à tous les voyageurs du réseau liO, à l'inverse des cars scolaires, qui eux, sont réservés prioritairement aux élèves inscrits sur le service de transport scolaire.*

Transports à la demande

À l'initiative de la Région Occitanie, en partenariat avec la communauté de communes, le transport à la demande (TAD) est un service de transport ouvert à tous, sans condition (y compris aux personnes à mobilité réduite). Il permet une prise en charge à domicile ou point d'arrêt convenu avec le transporteur.



Visant à répondre aux besoins des populations des territoires de faible densité, il permet à tous, quel que soit l'âge, de se déplacer pour rejoindre un pôle d'activité.

Le TAD existe d'ores et déjà sur le territoire Conques Marcillac mais son système est en cours d'évolution et les nouvelles modalités seront effectives au 1^{er} janvier 2024.

Son tarif reste unique : 2 euros, quelle que soit la distance parcourue (4 € l'aller/retour).

Pour pouvoir utiliser ce service, l'utilisateur devra appeler la centrale de réservation au 0 805 60 81 00 (n° vert) qui reçoit les demandes du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Les réservations doivent être effectuées la veille du transport avant 16h.

Le transport à la demande étant un service de transport collectif, les trajets pourront être regroupés avec d'autres usagers.

Transports

Depuis le 25 mai 2023, la région Occitanie et le réseau de transport LIO ont mis en place une nouvelle version de leur site web et de leur application mobile.



Un nouveau calculateur d'itinéraires qui répond plus pertinemment aux besoins des usagers, permet de planifier vos voyages dans toute l'Occitanie en train et/ou en bus, acheter vos titres de transport et consulter les infos trafic.

L'appli liO Occitanie se métamorphose !

À partir du 25 mai !

+ FIABLE + COMPLETE + PERFORMANTE

Pensez à mettre l'appli à jour !

Durant l'année 2024, s'ajouteront la possibilité d'acheter également vos billets de train, de consulter la possibilité du transport à la demande, le covoiturage et les déplacements en vélo.

C'est une très bonne nouvelle pour l'organisation de voyages dans la région qui nécessite l'utilisation de différents moyens de transport.

Toutes les démarches pourront être effectuées sur le même site ou Application LIO.

Rappel Ligne bus 223 Avec point d'arrêt à Nauviale

CONQUES > MARCILLAC > RODEZ

JOURS DE LA SEMAINE	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR
PÉRIODE SCOLAIRE C	*	*	*	*	*	*	*	*	*
VACANCES DE NOÛL	*	*	*	*	*	*	*	*	*
VACANCES DE TOUTSAINT, HIVER ET PRINTEMPS	*	*	*	*	*	*	*	*	*
INTERRUPTION	*	*	*	*	*	*	*	*	*
ÉTÉ	*	*	*	*	*	*	*	*	*
CONQUES-EN-ROUENNAIS	Grand Valère	07:10	07:40						
CONQUES-EN-R	Conques	07:20	07:50						
	St Olympe place	07:45	08:05						
NAUVALT	Nauvalt	07:45	08:15						
ST CHRISTOPHE VALLON	Bourg	08:40		07:40					
MARCILLAC-VALLON	Centre	08:50	09:00	09:30	09:20	07:50	12:50	13:30	13:00
	Font Rouge	08:58	09:08	09:38		07:58	12:58	13:38	13:08
MARCILLAC VAL	Coll Pu Kérouellan			08:28					
SALLES-LA-SOURCE	Cougnouze	08:58	09:18	09:58		07:58	12:58	13:38	13:08
	Port Les Bains	09:00	09:20	09:00		08:00	13:00	13:20	13:00
SALLES-SOURCE	Centre	09:00	09:20	09:00		08:00	13:00	13:20	13:00
SAINT-LE-CHAUTEAU	Trains	09:10	09:18	09:10		08:10	13:10	13:18	13:10
RODEZ	Place Saint-Florentin	09:20	09:20	09:10		08:10	13:10	13:20	13:10

223 CONQUES > MARCILLAC > RODEZ

Horaires Car liO

liO Occitanie

Calendrier de circulation

2023 2024

liO Occitanie

RODEZ > MARCILLAC > CONQUES

JOURS DE LA SEMAINE	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR	MAR
PÉRIODE SCOLAIRE C	*	*	*	*	*	*	*	*	*
VACANCES DE NOÛL	*	*	*	*	*	*	*	*	*
VACANCES DE TOUTSAINT, HIVER ET PRINTEMPS	*	*	*	*	*	*	*	*	*
INTERRUPTION	*	*	*	*	*	*	*	*	*
ÉTÉ	*	*	*	*	*	*	*	*	*
RODEZ	Gare SNCF Florentin	08:40	12:10	12:30	13:00	17:30	17:30	18:20	08:40
SAINT-LE-CHAUTEAU	Valère	08:50	12:20	12:40	13:10	17:40	17:40	18:30	08:50
SALLES-SOURCE	Centre	09:00	12:30	12:50	14:01	17:50	17:50	18:40	09:00
SALLES-LA-SOURCE	Port Les Bains	09:05	12:35	12:55	14:10	17:55	17:55	18:50	09:05
	Cougnouze	09:07	12:37	12:57	14:12	17:57	17:57	18:52	09:07
MARCILLAC VAL	Coll Pu Kérouellan				17:00				
MARCILLAC-VALLON	Font Rouge	09:09	12:39	12:59	14:14	17:59	17:59	18:54	09:09
	Centre	09:10	12:40	13:00	14:16	18:00	18:00	18:56	09:10
ST CHRISTOPHE VALLON	Bourg					18:10	18:10		
NAUVALT	Nauvalt	09:20	13:00	14:20	17:10	18:00		09:20	18:20
CONQUES-EN-R	St Olympe place	09:25	13:10	14:30	17:15	18:10		09:25	18:30
	Conques	09:40	13:20	14:40	17:35	18:30		09:40	18:50
CONQUES-EN-ROUENNAIS	Grand Valère		13:40	17:40	18:40				

liO Occitanie

Visite Mairie par les enfants

Les élèves des classes de CP et CE1 de l'école publique du site de Nauviale (RPI) ont visité la mairie au mois de mars 2023.

Accompagnés par leur institutrice Madame Lætitia PELEGRY, ils ont été reçus par le Maire, Sylvain COUFFIGNAL et par Christiane SAULES et Emmanuelle ZERBINATI, conseillères municipales de la commune.

Monsieur le Maire les a guidés dans la visite des locaux en leur faisant découvrir son bureau avec les registres d'état civil, archives anciennes, le tableau des précédents Maires de la commune et l'écharpe tricolore portée lors des cérémonies. Les enfants ont ensuite vu le bureau du secrétariat ainsi que la carte IGN de la commune.

Installés à la table du conseil municipal à la place des élus, les élèves ont écouté attentivement la présentation des missions et du fonctionnement de la commune faite par le premier magistrat. Ils ont par la suite posé des questions pertinentes qu'ils avaient préparées en classe avec leur institutrice.

Un échange très riche s'en est suivi sur des points très concrets de la réalité de la gestion de la commune (l'école, les bâtiments communaux, les monuments historiques, les aires de sport et de loisirs, ...) ainsi que sur les charges du Maire, du conseil municipal et du personnel communal.

Ce moment a été une véritable leçon d'instruction civique, présage de l'implication de ces jeunes citoyens à la vie publique de notre commune.



Visite Présidente Assemblée Nationale

Le 2 décembre 2022, notre commune a reçu Yaël BRAUN-PIVET, Présidente de l'Assemblée Nationale. C'est dans le cadre d'une visite officielle de 2 jours dans le département de l'Aveyron que la Présidente a rendu une visite de courtoisie à Nauviale. Ce fut l'occasion de lui parler des réalisations et richesses du monde rural mais également des difficultés. La rencontre a débuté au domaine des Planes où les convives ont pu savourer le meilleur des produits locaux. Le repas a associé élus, agriculteurs et certains membres investis des associations de la commune. Ce moment privilégié a permis à chacun de s'exprimer sur son ressenti et ses attentes. Ensuite, le programme du début d'après-midi a donné l'occasion à Yaël BRAUN-PIVET de découvrir les installations communales avec un long passage à l'école où un dialogue a eu lieu avec les enfants, à la mairie puis au multiple rural le Rougier concerné par l'opération d'économie d'énergie du plan de relance. C'est enfin sur l'avenue Pierre SOULAGES qu'en souvenir de ce moment historique, le Maire Sylvain COUFFIGNAL lui a offert un couteau LIADOU DU VALLON gravé au nom de NAUVIALE.



Il est bien connu que les relations de voisinage constituent une source de conflits dans toutes les communes de France. Ce sujet a déjà été évoqué dans notre bulletin municipal en décembre 2021. Compte tenu de son actualité, il importe d'y revenir. C'est en effet une question complexe qui est évidemment appréhendée par le Droit. D'une façon générale, pour la Cour de cassation « nul ne doit causer à autrui un trouble anormal de voisinage ». L'existence d'un trouble de voisinage ne suffit pas. Encore faut-il qu'il revête un caractère anormal. Cette appréciation relève du pouvoir souverain du juge. Les sources de conflit sont évidemment très nombreuses et il n'est pas possible de les énumérer toutes. Les difficultés peuvent provenir d'activités privées voire professionnelles. Les exemples ne manquent pas : chant des coqs, vacarme d'oies, de canards, aboiements, nuisances sonores trouvant leur origine dans une activité professionnelle ou pas, etc... Il a été jugé par une Cour d'appel que la présence d'arbres en limite de propriété entraînant la chute de débris végétaux dans le jardin du voisin ne constitue pas un trouble anormal. Il existe en effet des inconvénients de voisinage acceptables et d'autres qui ne le sont pas.

Néanmoins, le vacarme peut avoir des répercussions sur la santé de ceux qui le subissent. Aussi bien le code de la santé publique prévoit qu'aucun « bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme ».

L'action en responsabilité peut être exercée contre l'auteur du trouble qui n'est pas forcément le voisin immédiat. Elle se prescrit par cinq années et court à compter de la première manifestation des troubles. C'est un régime de responsabilité sans faute.

Devant la prolifération des litiges, le législateur tente de les endiguer. C'est ainsi que la loi n° 2021-85 du 29 janvier 2021 visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises, a intégré « les sons et odeurs » qui caractérisent les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins, dans le patrimoine commun de la nation. Il reste à identifier l'identité culturelle des territoires ruraux. Ce texte appelé à être complété, suffira-t-il à diminuer les contentieux ? L'avenir le dira.

Cette problématique des troubles anormaux de voisinage devrait à nouveau être examinée dans le cadre d'une prochaine réforme du droit de la responsabilité civile.

Pour être plus précis, dans notre Département, l'arrêté préfectoral n° 2000-02427 du 11 décembre 2000 porte réglementation des bruits de voisinage. Entre autres, « les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 ».

En cas de problème de voisinage avéré, l'on ne peut que conseiller aux plaignants de tenter systématiquement une démarche amiable et courtoise auprès de l'auteur du trouble. Dans la plupart des cas une bonne solution est trouvée dans un délai qui peut être court et ce, sans engagement de frais. Au-delà, le sujet des bruits de voisinage relève des compétences du maire au titre de la tranquillité publique. La voie des tribunaux est également ouverte. A noter que selon les dispositions du code de procédure civile, la demande en justice doit être précédée « au choix des parties, d'une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice, d'une tentative de médiation ou d'une tentative de procédure participative ».

Le conciliateur de justice a pour mission de faciliter le règlement amiable de ce genre de litiges. Si un accord amiable est signé, l'on évite le procès.

Dans les cas les plus simples, il est indéniable que la meilleure attitude à adopter en cas de conflit, consiste à en parler tout d'abord, avec l'auteur du trouble, dans un climat apaisé.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES : ATTENTION AUX ARNAQUES

La plupart des démarches administratives sont gratuites, cependant, certains sites proposent une prestation de service, payante, pour faire la démarche à votre place.

Parfois, la délivrance du titre nécessite une taxe ou un timbre fiscal.

→ Cartes d'identité/passeports, permis de conduire, cartes grises

Un seul site pour faire votre démarche : <https://ants.gouv.fr/>



Passeports : la délivrance de passeport nécessite un timbre fiscal de 86€ (majeur), 42€ (mineur de + de 15 ans), 17€ (mineur – de 15 ans).

Carte d'identité : gratuit en cas de renouvellement, un timbre fiscal de 25€ est dû en cas de perte/vol.

Permis de conduire : gratuit en cas de renouvellement, un timbre fiscal de 25€ est dû en cas de perte/vol.

Carte grise :

- Le changement de titulaire de la carte grise est payant (en fonction du nombre de chevaux fiscaux du véhicule, des frais de dossiers et envoi)
- Le changement d'adresse est gratuit (jusqu'au 3^{ème} changement, 2,76€ ensuite)
- Le duplicata est payant (13,76€ : frais de dossier et frais d'envoi)

ATTENTION : Les frais d'immatriculation sont payables à la fin de la procédure lorsque le service instructeur a validé la démarche.

→ Acte d'état civil



La délivrance d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès) est gratuite auprès de la Mairie où a eu lieu l'évènement, auprès du service d'état civil de Nantes pour les évènements survenus à l'étranger.

Comment repérer et éviter les « faux sites administratifs » ?

Pour éviter toute confusion entre un site commercial présentant l'apparence d'un site officiel et un site de l'administration française, voici quelques recommandations :

- ✓ Consultez toujours *Service-Public.fr*, le site officiel de l'administration française qui recense tous les sites officiels en fonction des documents administratifs souhaités : <https://www.service-public.fr/>
- ✓ Vérifiez l'adresse Internet (url) du site : les url des sites publics se terminent par « .gouv.fr » ou « .fr » et jamais par « .gouv.org » ou « .gouv.com ».
- ✓ Vérifiez la présence de la mention https dans l'adresse du site.
- ✓ Evitez de cliquer sur les premiers résultats des moteurs de recherche comportant la mention « Annonce ». Ces sites commerciaux achètent souvent des mots-clés pour figurer en tête des pages de résultats des moteurs de recherche.
- ✓ Vérifiez l'identité du site et ses mentions légales avant de réaliser le moindre paiement pour une démarche administrative.
- ✓ Alerte la [DGCCRF](#) en cas d'arnaques. Vous pouvez également signaler un abus sur Signal Conso en sélectionnant la rubrique « Démarches administratives ».

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter France services Conques-Marcillac au 05 65 71 34 36 ou franceservices@cc-conques-marcillac.fr

Communication

Site internet www.nauviale.fr



Le site officiel, géré par les élus, se veut un outil simple de communication. Il est constamment alimenté afin que chacun dispose des informations récentes et utiles. Les statistiques ci dessus confirment le réel intérêt des habitants pour une information communale efficace.

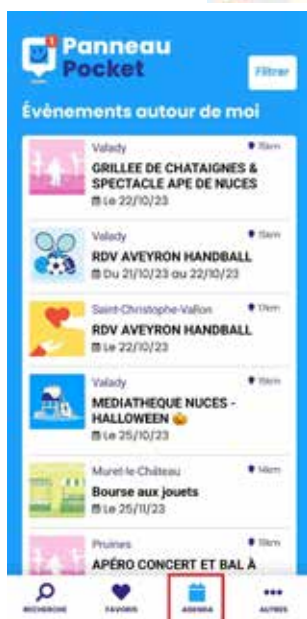


Application mobile « Panneau Pocket »



Statistiques sur l'outil :
En octobre 2023, 955 smartphones ou tablettes possèdent Nauviale dans leurs favoris.

Il y a eu 74655 lectures sur la période octobre 2022/sept 2023.



Rubrique Agenda :
Cliquez sur le bouton Agenda et retrouvez tous les événements publiés autour de vous dans un rayon de 30 kms. Vous pouvez affiner les réglages en utilisant le bouton « Filtrer ».

Rubrique Affichage Légal :
Ajoutez Affichage Légal Nauviale en favori.
Cette rubrique reprend les informations obligatoires à l'affichage (arrêtés, urbanisme, conseils municipaux, publications mariages, ...)



Vœux 2024 de la municipalité

Les vœux auront lieu le dimanche 07 janvier 2024 à 11 heures à la salle des fêtes.

Travaux Voirie

Revêtements neufs

Voirie Communale

Afin de maintenir le réseau routier en bon état, le conseil municipal vote chaque année un budget conséquent à l'entretien et à la réfection de nos voies communales.

Pour cette année 2023, la voirie a été remise à neuf sur les voies suivantes : la Capélonie, Monredon, Leguens et le Périé par l'entreprise Gregory.

Profitant des travaux routiers départementaux à Grandsanhes, les 2 voies communales adjacentes ont été reprises intégralement avec l'entreprise Colas sur le budget communal.

Le coût total de tous ces travaux 2023 est de 39922 € HT dont 25% financés par l'état (DETR).



Liberté
Égalité
Fraternité



Voirie intercommunale

Dans le cadre du marché intercommunal, la route de la Borie ainsi que la voie d'accès au village de Combret ont été refaites à neuf.

Ce sont les entreprises Costes TPA et Colas TP qui ont réalisé ces travaux.



Point A Temps Automatique (P.A.T.A)

En 2023, les secteurs traités par l'entreprise ROUQUETTE TP sont :

pour la CCCM :

- * Nauviale - Vernet
- * Labro - Le Périé
- * Durantou - le Bousquet
- * RD22 - Luc

pour la commune :

- * RD22 - Les Tourettes
- * Lotissements Malrieu Haut et Bas
- * Labro - Bosc
- * Les Bouteillous - Puech de Garde



Travaux Réseaux Électriques

Après la première phase de travaux de pose de 24 luminaires LED au niveau de l'avenue Pierre Soulages en 2022, la commune a engagé en liaison avec le SIEDA le remplacement des autres luminaires par des lampes LED dans le but de rationaliser les dépenses énergétiques. Les travaux sont prévus fin 2023/début 2024 dans le reste du bourg et à Combret bas.

Cela concerne l'intervention sur 54 luminaires pour un coût total de 39 039 € TTC. Grâce à l'aide du SIEDA et de l'Etat avec le Fond Vert, cette opération est largement subventionnée à hauteur de 80%. Elle permettra d'économiser annuellement 6897 kwh soit 1544 €. L'intervention communale a aussi concerné le vieux village de Combret où dans le cadre de l'opération de rénovation des réseaux, il a été procédé en septembre dernier au remplacement de toutes les anciennes lanternes de style (13 unités) par de nouvelles lanternes LED. L'investissement est de 18 046 € TTC avec également une aide du SIEDA et une demande de subvention Etat au titre du Fond Vert.

En matière d'éclairage public, la commune souhaite également accompagner les nouvelles constructions dans le bourg de Nauviale et en 2024, la rue Jean Forestier, la rue du comte d'Armagnac et la partie terminale de la rue du Pont seront équipées de nouveaux luminaires avec la pose de nouveaux mâts.

Nous rappelons que l'extinction reste d'actualité entre 23h30 et 6h00 sauf sur l'avenue Pierre Soulages (RD 901) et la place du Couarail où un abaissement de la luminosité est mis en place à ces mêmes horaires.

Travaux Espaces publics

Aménagement carrefour du lotissement des Oliviers

La partie voirie du lotissement des Oliviers a été transférée du lotisseur Jean François PRADALIER à la commune par acte notarié début 2023. Cela faisait suite à la délibération du 19 octobre 2022 ayant constaté la finition des travaux dans le lotissement. Cette même délibération pointait la procédure d'instruction et la conformité des travaux.

La commune depuis cette année assure donc l'entretien des parties publiques au niveau de la rue des Oliviers et de la place du Chêne.

Il était donc logique de reprendre à la lumière de cette nouvelle gestion le projet de rectification du carrefour du Pont afin d'assurer une meilleure desserte des habitations concernées. C'est dans ce but et constatant la non-possibilité d'acquérir 110 m2 de la parcelle de l'indivision BOU malgré plusieurs propositions ces dernières années que l'étude a été relancée avec Aveyron Ingénierie. Une mission de maîtrise d'œuvre complète a été confiée à l'agence publique départementale.

Le nouveau projet consiste à réaliser les travaux en deux phases dont la première pourrait être réalisée courant 2024. Elle consiste à intervenir sur une partie de la parcelle de M ROUALDES (première maison du lotissement contre l'avenue Pierre Soulages) en cours d'acquisition par la commune puis de dimensionner un autre aménagement en face en fonction de la disponibilité foncière. La première phase intégrera la circulation piétonne et son raccordement au lotissement ainsi que le traitement du trottoir côté avenue Pierre Soulages le long du lotissement.

Travaux Espaces publics (suite)

François BOU, notre agent technique a réalisé l'entretien annuel de la haie de Malrieu.

Il a aussi planté des arbres sur les abords de la place du Tassou afin d'embellir cette même place et à terme d'avoir de l'ombre pour le stationnement des véhicules.



Travaux Grandsanhes

L'aménagement de la traverse de GrandSanhes est un projet ancien dont la commune avait demandé une nouvelle étude dès 2017. En effet l'axe RD22 entre Nauviale et Pruines/Mouret est l'axe principal de la vallée du Dourdou qui au-delà de la connexion entre nos communes est l'itinéraire Estaing – Conques, concerné également par la voie vélo V86. Il était donc logique que le département réalise cette opération car c'était un point dangereux avec peu de visibilité. Les travaux ont pu être programmés dès 2022 dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement du département. Comme les propriétaires riverains, la commune a participé à une vente au profit du département des parcelles en sa possession.

L'opération, intégralement financée par le Conseil Départemental, s'est élevée à 280 000 € TTC. Les travaux ont été confiés à l'entreprise SCTP basée sur la commune du Bas-Ségala, pour un montant de 264 018.00 € TTC. L'Entreprise COLAS SUD OUEST a assuré en sous-traitance les travaux de chaussée (GE et enduit superficiel).

Les travaux de terrassements ont consisté entre avril et juin 2023 en la réalisation de 9000 m³ de déblais avec mise en remblais de 300 m³ pour la VC de Grandsanhes, 1500 m³ pour la zone de remblai de la RD22 et 300 m³ pour la RD228. La circulation a pu être maintenue avec un alternat pendant plusieurs semaines. Les travaux d'assainissement ont permis la pose d'une bordure caniveau devant les maisons et la reprise des traversées busées. Les travaux ont été terminés en juillet. La commune remercie le département de l'Aveyron pour cet investissement important au service de tous les usagers.



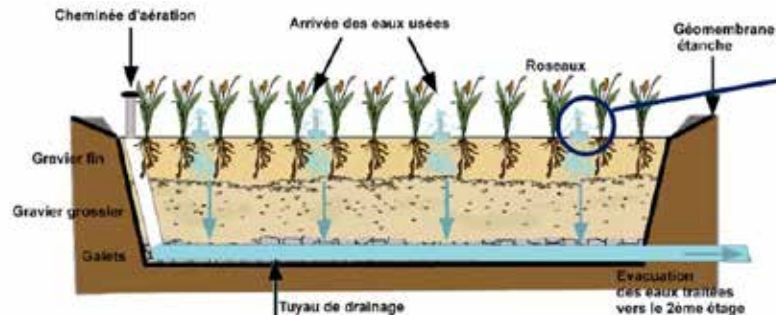
Assainissement Combret

Présentation du fonctionnement de la station de traitement des eaux usées de Combret
Cette station, d'une capacité de 60 équivalent habitants, a été réalisée par l'entreprise SEVIGNE.

Son coût a été de 143 000 € TTC pris en charge intégralement par la communauté de communes Conques Marcillac avec des subventions de l'Agence de l'eau (93 000 €) et du département de l'Aveyron (12 000 €).

Cette station de traitement plantée de roseaux met en œuvre le cycle naturel d'épuration de l'eau. Le procédé combine l'effet épuratoire naturel des roseaux aux effets filtrants de milieux granulaires (sable, gravier, galet, etc.) plus ou moins fin.

La station de traitement des eaux usées est composée de deux étages de filtres successifs par lesquels circulent par gravité, les effluents à traiter. Ils sont constitués de 3 couches de granulométrie différentes : une couche filtrante, une couche de transition et une couche drainante. Les filtres de chaque étage fonctionnent en alternance sur environ une semaine. Ils sont alimentés par bâchée, c'est-à-dire de façon discontinue. De plus, les eaux usées doivent alimenter, de façon uniforme, toute la surface du filtre. Il s'agit d'éviter les surcharges ou sous-charges qui pourraient perturber la croissance des roseaux et, par conséquent, leurs effets épuratoires.



Particularités des roseaux

L'utilisation des roseaux pour l'épuration des eaux usées est due aux avantages qu'offrent ces plantes de sols humides :

- Ils assurent une vitesse d'infiltration et la répartition des eaux sur tout le filtre ;
- ils ont un système racinaire très épais qui favorise l'oxygénation des filtres et donc la multiplication des bactéries ;
- ils continuent de croître même en hiver ce qui assure le fonctionnement permanent de la station ;
- ils oscillent facilement sous l'effet du vent. Le mouvement de leurs tiges et de leurs racines dans la masse des boues en surface et dans le sol, empêche le colmatage des lits filtrants par les boues.



Les travaux d'élaboration du PLUi se sont poursuivis en 2023 afin de fixer les règles d'utilisation du sol par un zonage, un règlement écrit et des orientations d'aménagement et de programmation opposables aux demandeurs d'autorisation d'urbanisme. D'importants travaux ont été conduits sur ces thématiques que ce soit au sein de commissions à la CCCM ou dans le cadre de réunions de travail en mairie.



Le ZONAGE (règlement graphique), consiste à découper le territoire en zones règlementées pour l'occupation et l'utilisation des sols. Il existe quatre grandes types de zones : urbaine (U), à urbaniser (AU), agricole (A), naturelle (N). Chacune de ces zones est divisée en sous-secteurs correspondant à des vocations différentes (économique, touristique, équipements publics etc). C'est la loi qui fixe les critères de composition de chacun de ces secteurs. Par exemple peuvent être classés en zones urbaines les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter. Pour ceux qui voudraient en savoir davantage sur l'approche du législateur sur ces zones, ils sont invités à se reporter aux articles R151-17 à R151-25 du Code de l'urbanisme (consultable aisément sur le site Légifrance).

Définir et vérifier ultérieurement la destination de chaque parcelle (U, AU, A et N, avec les nombreux sous-secteurs), demande à l'évidence beaucoup de temps. A noter un point important : la loi climat et résilience du 22 août 2021 a pour objectif de réduire l'artificialisation des sols de 50 % d'ici 2030 et d'atteindre zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. C'est un élément de complexification bien que la loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, apporte quelques légers et timides assouplissements.

Le REGLEMENT fixe, en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols permettant d'atteindre les objectifs fixés par la loi dans le respect du développement durable (Code urbanisme art. L101-2). Plus simplement, il fixe les règles d'occupation de l'espace et les conditions de constructibilité. Il est établi pour chaque zone (urbaine, à urbaniser, agricole, naturelle). Il est directement opposable notamment aux demandeurs d'autorisations d'urbanisme.

Rappelons que le PADD définit les grandes orientations d'aménagement dans divers domaines (habitat, développement économique, protection des espaces, etc.). Il n'est pas opposable. C'est un projet politique pour les dix, quinze années à venir. Il a fait l'objet, début 2022, d'un débat au sein des douze conseils municipaux de la CCCM. Le conseil municipal de Nauviale en a débattu lors de la séance du 21 avril 2022. Le conseil communautaire a eu à en connaître le 31 mai 2022.

Les ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP), comprennent en cohérence avec le PADD, des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports, les déplacements et, en zone de montagne, sur les unités touristiques nouvelles. Ce sont des documents qui constituent une composante obligatoire du PLUi, avec généralement des documents graphiques. Les OAP s'appliquent à des secteurs bien délimités. L'échéance est à court ou moyen terme. Elles sont opposables aux demandeurs d'autorisation de construire sachant que les travaux envisagés par le pétitionnaire doivent être compatibles avec les orientations prévues. Les OAP constituent un outil d'approfondissement du PADD sans être aussi rigides que le règlement. Elles offrent de la souplesse dans la construction du PLUi et permettent d'éviter de nombreuses modifications ultérieures.

PLUI (suite)

Les travaux d'élaboration du PLUi ne sont pas terminés. Examinons sommairement les étapes à venir qui sont l'arrêt du projet, l'enquête publique et enfin, son approbation définitive.

L'ARRET DU PROJET DE PLUi relève de la compétence du conseil communautaire. Ce n'est pas un document opposable aux tiers (sauf mise en œuvre du sursis à statuer opposé aux demandes d'autorisation d'urbanisme). La délibération arrêtant le projet donnera lieu à affichage au siège de la CCCM et dans chacune des mairies du territoire. Le projet arrêté sera notamment soumis aux personnes publiques associées pour son élaboration.

Viendra le temps de l'ENQUETE PUBLIQUE obligatoire dont le but est de permettre l'information du public afin de recueillir ses observations et ses contre-propositions. C'est une phase extrêmement importante qui sera organisée par arrêté du président de la CCCM. Un avis contenant les indications sur le déroulement de l'enquête sera publié. Le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter d'éventuelles observations.

A l'issue de l'enquête, la décision d'approbation du PLUi relèvera de la compétence du conseil communautaire. Ce long cheminement devrait prendre fin dans le courant de l'année 2024.

Travaux Réseau fibre

L'installation de la fibre jusque chez l'abonné a continué son développement sur notre commune en 2023. La construction du réseau reste progressive avec un objectif pour mi 2024 de desserte de la quasi-totalité de la commune. 386 prises sont prévues à terminaison.

Au 1 novembre 2023, 296 prises sur 386 sont déjà construites et ouvertes à la commercialisation, soit autour de 77% de taux de déploiement (92% pour le département de l'Aveyron). Il reste donc 90 prises au total à déployer sur Nauviale dont une vingtaine qui seront à priori en raccordement à la demande (ce point sera explicité aux logements concernés en 2024). Sur les 70 prises restant à déployer en mode standard, All Fibre (Orange Concession) pense pouvoir en déployer 30 en fin d'année 2023 et 40 d'ici juin 2024.

Vous pouvez tester votre éligibilité sur le site :

<https://alliancetreshautdebit.fr/eligibilite/>.

Les opérateurs Orange, Bouygues, SFR et Free sont présents à Nauviale. Afin d'être raccordés à la fibre, les habitants doivent contacter l'un de ces fournisseurs d'accès à internet. Il est important de donner sa nouvelle adresse présente sur le site All Fibre.

Au premier novembre 2023, sur les 296 prises ouvertes à la commercialisation, seuls 79 clients se sont raccordés auprès d'un fournisseur d'accès internet soit à peine 27% de taux de pénétration. Ce taux est aussi plus faible que le taux de pénétration moyen du département qui est de l'ordre de 34%. Nous encourageons tous les foyers à basculer sur le nouveau réseau fibre. Les services municipaux (mairie et école) ont basculé courant 2023.

En cas de problème de raccordement, All fibre dispose sur son site d'un formulaire de contact et la mairie peut, sur demande, transmettre au SIEDA vos éventuelles difficultés.

En cas de construction d'une maison neuve, la procédure est différente et il convient de déposer les demandes sur :

<https://maison-individuelle.orange.fr>

Travaux Bâtiments

Cave école : aménagement box pour association

Afin de répondre aux associations qui en ont fait la demande, il a été convenu d'aménager le sous-sol de l'école.

Pour ce faire François BOU agent technique municipal aidé par Gérard MONTEILLET a installé des cloisons grillagées et modulables fournies par la société BMI-AXELENT, afin de réaliser plusieurs box sécurisés permettant aux différentes associations (APE, Genêts d'or et Amis de Beaucaire) de disposer d'une zone de rangement d'un peu plus de 7m².

La partie restante également clôturée comprend le local chaufferie (chaudière, cuve à fioul, chauffe-eau et rangements divers) pour une surface de 15m² et une zone d'une surface de 6 m² réservée à l'école.

Coût global de l'opération : 9372 € TTC comprenant fournitures et équipements, entièrement financé par la commune.



Vestiaires

À la suite du remplacement des menuiseries aux vestiaires il est apparu une difficulté pour évacuer l'eau lors du nettoyage des sols en raison de la pose de baguettes de seuil de porte.

Afin de remédier à ce problème François BOU (agent technique municipal) a dû réaliser deux nouvelles évacuations, ce qui a consisté à creuser le sol (carrelé et bétonné) traverser le mur et réaliser une tranchée extérieure de façon à se raccorder au réseau existant et ensuite installer les bouches d'évacuation.

Compte tenu d'un sérieux encrassement de la toiture, il a dû également procéder à un nettoyage complet de façon à lui redonner un meilleur aspect et la maintenir en bon état.



Fonctionnement du RPI :

Les cours sont dispensés de,
9H à 12H et de 14H à 17H pour le site de Nauviale,
8H45 à 12H et de 14H à 16H45 pour le site de Pruines.

Effectifs :

Pour cette année scolaire 2023/2024, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) comprend donc 52 élèves sur les 2 sites et 3 institutrices.

Site de Nauviale :

Laetitia PELEGRY, directrice du site de Nauviale, enseignante pour les 17 élèves des classes de GS, CP et CE1.

Sandra GELY, enseignante pour les 18 élèves de TPS, PS et MS (Maternelle).

Site de Pruines :

17 élèves élémentaires avec Laetitia VEYRAC directrice du site de Pruines, enseignante pour les classes de CE2 et CM.

Personnel communal présent sur le temps scolaire :

Maryline CABROLIER (ATSEM, garderie et ménage) de 7H30 à 12H et de 13H15 à 19H00.
Aurélie GRACIEUX FALIP (ATSEM, garderie et ménage) de 09h00 à 13H45 puis de 17h00 à 19H00, mise à disposition par la commune de Pruines.

Nathalie DELAGNES (garderie, navette bus, cantine) de 08H00 à 9H00 et de 12H00 à 14H00.

Anabela JORDAO (cantine) de 11H30 à 14H00.

Bilan financier :

Pour l'année scolaire 2022/2023, les dépenses s'élèvent à 80453,33€ pour le site de Nauviale (44 élèves).

Le coût par élèves représente donc 1828,48€ pour Nauviale.

Ecole maternelle de Nauviale

20 Passage des Ecoliers
12330 NAUVIALE

Téléphone:
05 65 72 81 26

Courriel :
0120525F@ac-toulouse.fr

Ecole élémentaire de Pruines

Le bourg
12330 PRUINES

Téléphone:
05 65 69 84 74

Courriel :
0120565Z@ac-toulouse.fr



Cantine

Pour le site de Nauviale, les repas sont pris au Restaurant « Le Rougier » à 12h. Aurélie FALIP-GRACIEUX, Nathalie DELAGNES et Anabela JORDAO encadrent les deux groupes d'enfants (petits et grands).

Le prix du repas facturé aux parents domiciliés à Nauviale après participation de la commune est de 4,30 € pour l'année scolaire 2023-2024. La cantine est accessible sur inscription journalière tous les jours scolaires.

Pour le site de Pruines, les repas sont livrés par l'Auberge de Bruéjous à la salle des fêtes du bourg en liaison avec le personnel communal qui assure la garde des enfants. Le prix du repas facturé aux parents domiciliés à Nauviale est de 4,30 €.

Les menus pour les sites de Nauviale et Pruines sont consultables sur nauviale.fr/ecole/

Comme les années précédentes, la municipalité prend à sa charge une partie du prix du repas facturé.

Garderie

Elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30. Le tarif de la garderie est de 95 € par an et par enfant (forfait) quel que soit le nombre d'heures utilisées. Le tarif est de 70 € pour les enfants rentrant en janvier. Le règlement est consultable et téléchargeable sur le site internet communal : nauviale.fr/ecole/

Transports Scolaires

Navette bus :

Le système de navette (bus matin et soir) est effectif et permet ainsi à chaque élève de rejoindre le site d'enseignement.

Ce service est de la compétence de la Région Occitanie qui peut être jointe au 0806 800 350 (service régional des mobilités en Aveyron).



Horaires de la navette Nauviale Pruines

Commune	Itinéraires	21560A	Commune	Itinéraires	21560R
Commune	Point d'arrêt	Im-jv---	Commune	Point d'arrêt	Im-jv---
NAUVIALE	NAUVIALE - La Coupette	08:00	PRUINES	PRUINES - Ecole Pu. Pruines	16:45
	NAUVIALE - Ecole Pu. Nauviale	08:10	NAUVIALE	NAUVIALE - Grandsagnes	16:50
	NAUVIALE - Grandsagnes	08:15	NAUVIALE	NAUVIALE - Ecole Pu. Nauviale	17:05
PRUINES	PRUINES - Ecole Pu. Pruines	08:20	PRUINES	PRUINES - Ecole Pu. Pruines	17:15
MOURET	MOURET - Lax	08:30	MOURET	MOURET - Mairie	17:15
	MOURET - Emb. La Capelle	08:33	MOURET	MOURET - Emb. Vareilles	17:18
	MOURET - Emb. Vareilles	08:36	MOURET	MOURET - Emb. La Capelle	17:26
	MOURET - Mairie	08:40	MOURET	MOURET - Lax	17:30
	PRUINES	PRUINES - Ecole Pu. Pruines	08:45	NAUVIALE	NAUVIALE - Ecole Pu. Nauviale
NAUVIALE	NAUVIALE - Ecole Pu. Nauviale	08:55	NAUVIALE	NAUVIALE - La Coupette	17:50

Agence Postale et Bibliothèque

Agence Postale

Les horaires de la Poste ne changent pas.

Nauviale a la chance d'avoir une agence postale qui propose la plupart de tous les services postaux. L'amplitude horaire, jusqu'à 18h30 2 jours par semaine, permet aux personnes qui travaillent d'aller récupérer paquets ou lettres avisés.

Laurence nous rappelle que la Poste mobile a les forfaits les mieux placés du marché.

Si vous souhaitez changer d'opérateurs, elle pourra effectuer les démarches nécessaires.

Agence postale et Bibliothèque

126 Avenue Pierre Soulages
12330 NAUVIALE

Téléphone:
05 65 69 82 60



- LUNDI 8h30/12h30
- MARDI 8h30/12h30
- MERCREDI 8h30/12h30 et 14h00/18h30
- JEUDI 8h30/12h30
- VENDREDI 8h30/12h30 et 14h00/18h30

N'hésitez pas à rencontrer Laurence, elle saura vous guider dans vos choix et démarches et ainsi par votre fréquentation, vous contribuerez au maintien de notre agence postale.

Bibliothèque

Avec le soutien de l'état, le conseil départemental de l'Aveyron et sa médiathèque proposent à tous les usagers des médiathèques communales d'avoir accès **gratuitement** à un catalogue de ressources culturelles numériques variées telles que films, musique, documentaires, presse locale et nationale et différents types de formations (soutien scolaire, code de la route, tutos tricot etc ...).

Les conditions d'accès à ce catalogue en ligne sont : Être inscrit à la bibliothèque de Nauviale (inscription gratuite), se rendre sur le site internet de la MDA : mediatheque.aveyron.fr, remplir le formulaire d'inscription pour « **ressources en ligne** » ou vous créez votre identifiant et mot de passe.

Une fois ce document rempli, Laurence VOLTE, responsable de la Bibliothèque de Nauviale, validera votre inscription auprès de la MDA. Elle est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

Dès lors, vous pourrez accéder et télécharger sur vos outils numériques (tablettes, ordis) vos choix qui seront disponibles un temps limité.

Depuis 2023, Laurence, responsable de la BM de Nauviale et Laetitia Gaubert du service culturel de Communauté de Communes Conques Marcillac, travaillent ensemble sur la réorganisation du lieu dans le but de dynamiser et de répondre au mieux aux souhaits des usagers.

Dans ce cadre, la revue mensuelle « Notre temps » est disponible. Ce premier abonnement nous permettra de mesurer l'intérêt des usagers de la bibliothèque pour les magazines.

Début 2024, un collectif de travail communal, toujours accompagné du service culturel de la communauté de communes, définira les actions à mener, les objectifs à fixer pour moderniser ce lieu, y développer une ambiance chaleureuse et attrayante afin de le rendre vivant pour chacun d'entre nous dans la cadre du projet de lecture inter communal.



Achat matériel

Achat autolaveuse

Dans le but d'assurer un meilleur entretien des locaux communaux, notamment le nettoyage des sols de la salle des fêtes, vestiaires, école etc.... il a été décidé d'acquérir une autolaveuse.

Cout de l'acquisition : 4039,56 € TTC auto financé sur le budget communal.



Achat véhicule électrique

Etant donné l'état de vétusté du véhicule actuel et de la difficulté à valider le contrôle technique il s'est avéré nécessaire de le remplacer.



Après avoir effectué des recherches auprès des garages environnants pour l'achat d'un véhicule thermique d'occasion, il s'est avéré plus judicieux de s'orienter vers un modèle électrique neuf, compte tenu des différentes aides qui permettent globalement de l'acquérir dans des conditions identiques voire inférieures au prix d'un véhicule d'occasion.

À la suite de différentes offres émanant des concessionnaires locaux (Renault, Citroën Peugeot) le choix s'est porté sur la meilleure, à savoir Peugeot e-Partner XL avec options (attelage, galerie et habillage intérieur).

Cout global : 42162 € TTC

Prime à la conversion : -7000 € (« Prime à la casse ») Bonus écologique : -4000 €

Aide région Occitanie: 11410 €, reste à charge commune : 19722 € TTC (soit 12856 € après récupération de la TVA)

Projets

Sécurisation école

Le projet de sécurisation de l'école a débuté pendant les vacances scolaires de la Toussaint avec la reprise du mur côté avenue Pierre Soulages afin de permettre de remplacer le grillage. C'est l'entreprise Rouergue Bati Pierre qui est intervenu pour un montant de 10 315 € TTC. La partie ferronnerie est prévue pour 2024. La sécurisation de l'école va se poursuivre également en liaison avec une étude de réaménagement de la cour qui a été confiée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron. Les dossiers de demandes de subvention ont été réalisés et cette opération bénéficie d'un soutien de l'État, de la Région et du Département.



Projets (suite)

Repères de crues

Dans le cadre d'un programme d'action de prévention des inondations orchestré par le syndicat mixte du bassin versant Lot, la commune va procéder à la pose de repères de crues et d'échelles limnimétriques.

Les repères de crues sont des marques qui rappellent le niveau d'eau lors de crues significatives, Il y aura 3 repères sur notre commune : le moulin d'Arjac, le moulin de la Dausse et Lacquié. Nous remercions les différents propriétaires qui ont donné leur accord pour poser ces repères sur leur propriété.



Les échelles limnimétriques seront posées sur les ponts de la Garenne et de la Coste afin de mesurer la hauteur d'eau et prévenir ainsi la population de toute crue.



Consigne Pick-up

Une consigne Pick-up va être installée au niveau de la place du Couarail. Cet équipement fourni par Pick-Up, filiale de la Poste, permettra la livraison quotidienne de colis des réseaux Chronopost, Colissimo et DPD.

La consigne peut également permettre la mise en place de service pour les habitants (épicerie, conciergerie, dépôt commerçants). A terme, des casiers réfrigérés pourront être mis en place.



Borne interactive

Dans le but de répondre à la problématique de l'affichage légal, la commune a décidé de s'équiper d'une borne interactive.

Cette dernière installée sur la place devant la mairie, sera consultable 24h/24 par tout public et permettra d'informer sur de multiples sujets :

Site internet de la commune/Panneaupocket/Informations touristiques

Affichage légal/Publications temporaires des associations (manifestations)

Message d'alerte/Informations transports publics régionaux

Le plan de financement de cet équipement d'une valeur de 10500 € HT est le suivant : Région Occitanie 25%, Département 25%, DETR 30% accordée, Commune 20%



Photovoltaïque salle des fêtes

La commune souhaite équiper la salle des fêtes de panneaux photovoltaïques. Elle a donc participé à un groupement de commandes monté par la communauté de communes Conques Marcillac. La commande de l'étude de diagnostic a été passée en juin 2023 et les conclusions seront présentées au conseil municipal début 2024 afin d'engager cette opération dans le cadre du budget 2024. La production d'électricité permettra via des conventions avec ENEDIS d'autoconsommer sur l'ensemble des bâtiments de la commune au sein du bourg. Il sera ainsi possible de limiter l'impact des factures d'électricité de la mairie, de l'école, des vestiaires du stade, du garage municipal grâce à l'électricité produite localement. Le surplus de production pourra être revendu.

Tourisme

Sur le territoire communal, il existe de nombreux lieux d'accueils touristiques. En voici la liste, elle vous permettra de connaître les bonnes adresses pour héberger vos amis et familles.

GITE LES ARMORIERS : 8 à 12 personnes
06.45.40.89.24
lesarmoriers@orange.fr



GITE DE GROUPE LA GRANGE : 23/24 couchages
06.08.42.67.73



Randeynes.yves@wanadoo.fr

GITE L'OUSTAL 1886 : Appart 150m2. 3 chambres avec sdb
06.84.04.94.28
loustal1886@gmail.com



GITE DE LACQUIER : 6 personnes + 1 chambre d'hôte 2/3 personnes
07.56.80.40.45
Bernard.delannoy@orange.fr



GITE DES ROZIERES : 4 personnes
05.65.75.55.66
Gites-de-France.com



GITE LA MAISONNETTE de PIERRES : 4 personnes
05.65.75.55.66
Gites-de-France.com



GITE LOU SECADOU BLEU : 7 personnes
05.65.75.55.66
Gites-de-France.com



DOMAINE MALPAS : Gîtes et tentes lodge
05.65.72.85.07/ 06.48.39.23.18
domainemalpas@gmail.com



GITE LOU SECADOU BLANC : 10 personnes
05.65.75.55.66
Gites-de-France.com



GITES ET CHAMBRES D'HOTES « LES PLANES » :
Gîte les tourettes : 6 à 8 personnes
Gîte les crouzettes : 4 à 6 personnes
Gîte l'Oustal : 4 personnes
Gîte Les rosiers : 6 personnes
2 chambres d'hôtes



06.77.02.40.47
Lesplanes-aveyron@orange.fr

DOMAINE LES COSTES ROUGES :
(Gîtes et table paysanne)
06.86.22.83.04
Domaine-des-costes-rouges@wanadoo.fr
Gîte n°1 : 12 personnes
Gîte n°2 : 8 personnes
Gîte n°3 : 4 personnes



GITE DE ROUALDES : 4 à 6 personnes
05.65.74.76.03
06.79.84.46.23
famillepanassie@orange.fr



CHAMBRES D'HOTES LE COUVENT : 3 chambres d'hôtes
06.13.15.07.19



lecouventdenauviale@gmail.com

Tourisme

Métiers d'art en lumière à Conques



Depuis cinq années consécutives, le village de Conques et l'office de tourisme Conques Marcillac, organisent durant la saison estivale, des soirées qui regroupent un grand nombre d'artisans d'art de tout le territoire.

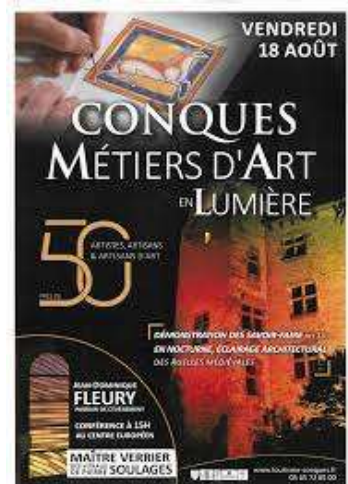
Céramistes, ébénistes, enlumineurs, sculpteurs, couteliers, artisans de la rénovation du patrimoine bâti, créateurs de bijoux et d'autres encore exposent leur travail et partagent leur savoir-faire avec le public, touristes et locaux venus spécialement pour l'occasion.

Récemment labellisé « Ville Métiers d'Art », le village de Conques étoffe un peu plus chaque année, le programme de cette manifestation qui rencontre un franc succès.

Ainsi, pour cette édition 2023 qui a eu lieu le 18 août, une conférence de **Jean Dominique Fleury**, s'est tenue dans l'amphithéâtre du centre européen à 15h.

Vitrailliste à Toulouse, nommé Maître d'Art en 2004, il a collaboré pendant sept ans avec **Pierre Soulages** pour la mise en œuvre du chantier des vitraux de l'abbatiale de Conques.

Il a partagé avec le public présent, leur démarche créative, les recherches engagées et les techniques qu'ils ont développées pour ce chantier qui aujourd'hui bénéficie d'une renommée mondiale.



A noter également, que lors de cette soirée, à partir de 21 heures, le village se pare de lumières projetées sur les bâtisses et lieux remarquables.

Les habitants du village collaborent à cette soirée en ouvrant leur porte de jardin et cour inconnus du public, laissant découvrir quelques petits trésors cachés.

Une multitude de lumignons posés au sol guident le visiteur de découverte en découverte dans une douce atmosphère de soirée d'été.

La route Soulages



Le 23 juin 2023, a eu lieu l'inauguration de la **route Pierre Soulages**.

Du musée éponyme à Rodez jusqu'à l'abbatiale de Conques en passant par le musée des arts et métiers traditionnels de Salle la Source, la RD901 rebaptisée du nom du peintre de renommée internationale, trace la route traversant la commune qui relie les lieux emblématiques de notre territoire qui ont inspiré l'artiste au cours de sa jeunesse.

Le même jour, fût inauguré également la nouvelle dénomination du collège public de Marcillac Vallon, désormais, **collège Pierre Soulages**, en présence de nombreux élus, du personnel et des représentants des élèves.

Syndicat des Eaux

L'année 2023 s'est relativement bien déroulée au point de vu approvisionnement en eau potable.

Les quelques pluies de printemps n'ont pas permis de recharger correctement les nappes phréatiques du département, fort heureusement l'été n'a pas connu de canicule durable comme l'été 2022 malgré un mois de septembre chaud.

Il faut toutefois signaler la situation du nord Aveyron qui pour la 2^{ème} année consécutive a connu des coupures en eau potable sur la fin de l'été et a dû être fourni par des camions citernes.

Cette situation implique donc des arrêtés de restriction de prélèvement de l'eau que ce soit en milieu naturel ou bien de l'eau potable.

Il y a eu plusieurs arrêtés successifs sur notre territoire et il est demandé à chacun le plus grand respect de ces arrêtés qui sont pris pour sauvegarder la ressource dans des périodes difficiles.

Nous devons tous, à notre niveau, agir pour préserver cette inestimable ressource.



L'usine de production d'eau potable de Lassouts va passer en phase opérationnelle début 2024.

Pour rappel, il s'agit d'une construction en bord de la rivière Lot, qui vient sécuriser la production d'eau potable sur le territoire du syndicat.

Concernant les compteurs d'eau « intelligents », Nauviale est la première commune du périmètre du syndicat à en disposer. Le déploiement est en cours sur notre territoire.

Toutes les habitations seront donc équipées d'un compteur nouvelle génération permettant une radio relève (gain de temps, absence d'erreur de lecture lors de la relève).

Prix de l'eau pour 2024

Abonnement principal

	2023	2024
part fixe	63,00 €	63,90 €
variation		1,43%
part variable	1,237 €	1,237 €
variation		0,00%
120 m3	211,44 €	212,34 €

Abonnement secondaire

	2023	2024
part fixe	69,50 €	63,90 €
variation		-8,06%
part variable	1,237 €	1,237 €
variation		0,00%

Abonnement professionnel

	2023	2024
part fixe	171,00 €	183,00 €
variation		6,56%
part variable	1,061 €	1,130 €
variation		6,50%

Tri Sélectif

Quelques informations sur le traitement des déchets sélectifs

ECOTRI usine basée à Millau réceptionne du papier et du carton préalablement triés. Ces matériaux sont compactés et mis en balles afin d'optimiser le stockage et le transport vers les filières de valorisation.

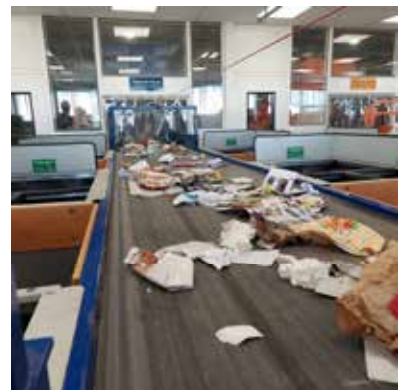
Hormis les ordures ménagères le bois et les encombrants, tous les autres déchets sont transformés pour être valorisés et débiter une nouvelle vie. Grâce à un petit bijou de technologie, l'unique centre de collecte sélective de l'Aveyron traite désormais tous les déchets issus des sacs ou poubelles jaunes du département

Déchets spéciaux

Les déchets spéciaux sont des déchets dangereux en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques (corrosifs, explosifs, toxiques ou inflammables). Ils ne doivent absolument pas être jetés avec les ordures ménagères (dans les sacs noirs et à plus forte raison dans les sacs jaunes) car ils présentent un vrai danger pour la santé humaine ou pour l'environnement. Ils doivent donc subir un ensemble de traitements appropriés pour en réduire la toxicité et le risque de contamination. Ils nécessitent des filières spécifiques de collecte, de transport, de traitement, de recyclage et d'élimination

Que deviennent nos déchets une fois triés ?

Le centre de tri de Millau réceptionne la collecte sélective de tous les Aveyronnais, l'aluminium, le papier, le carton et le plastique. Son rôle est alors de séparer les matières et de, par la suite, les envoyer vers des filières de revalorisation. Des entreprises achètent la matière et l'envoient aux usines de recyclage. Le centre de tri impose une valorisation dans une usine française ou européenne, le choix étant généralement fait sur la base d'un principe de proximité et de capacité de l'usine à réceptionner la matière. A partir des sacs jaunes des Aveyronnais le centre de tri de Millau sépare les différents types de déchets.



Pensez à compacter vos cartons !

Pour éviter de surcharger les conteneurs : bien souvent, les conteneurs de tri sélectif débordent; en effet, les emballages non compactés, notamment les gros cartons prennent parfois les 3/4 du conteneur alors qu'ils ne pourraient en prendre qu'un dixième.

Pour diminuer les transports et ainsi les coûts de collecte : bon nombre de conteneurs n'étant pas utilisés de manière optimale, par le **non-compactage** des cartons, sont vite pleins et contraignent les camions à les collecter plus souvent, ce qui a une répercussion importante sur le coût de la collecte mais engendre aussi un impact écologique non négligeable à l'échelle du territoire.

Tri Sélectif (suite)

On compte 14 flux différents que l'on peut simplifier en huit flux :

Le papier - Le carton - L'aluminium - L'acier - Le verre - Les briques alimentaires

Le plastique opaque - Le plastique transparent



Trions le vrai du faux :

1- Je peux imbriquer mes déchets d'emballages les uns dans les autres avant de les jeter.

FAUX

Il faut au contraire veiller à ce que les emballages soient bien séparés pour faciliter le tri.

2- Si j'ai un doute sur le tri d'un emballage, je le trie quand même.

VRAI

En cas de doute, déposez vos emballages dans le sac jaune. De nombreux emballages se retrouvent encore dans le sac noir alors qu'ils pourraient être recyclés. De plus les erreurs de tri sont transformées en CSR (combustible solide de récupération) permettant d'alimenter les chaufferies de grandes usines.

3- Le point vert signifie que l'emballage est recyclable.

FAUX

Il signifie que l'entreprise qui a mis sur le marché cet emballage participe financièrement à la collecte sélective des emballages. Il ne signifie pas qu'il doit être déposé dans le sac ou le bac jaune.

4- Je rince mes emballages avant de les déposer dans le sac ou le bac jaune

FAUX Il est inutile de rincer ses emballages, cela ne gêne en rien le processus de tri. Le tri ne doit pas engendrer de gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il suffit de bien les vider.

INFORMATIONS UTILES

Déchetterie de Marcillac (Malviès)

Du Lundi au Vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

05 65 71 72 01

Zone de dépôt de St Cyprien sur Dourdou

Lundi, Mercredi et Samedi de 13h30 à 17h30

06 87 89 45 35



Maison France Services

France services Conques-Marcillac : les services publics en proximité

France services Conques-Marcillac accompagne dans les démarches administratives et numériques pour les neuf opérateurs nationaux inscrits dans la démarche, à savoir : La Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, la Mutuelle Sociale Agricole, les Finances Publiques, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'intérieur, Pôle Emploi, et la Poste ;

Exemples de démarches : cartes grise, permis de conduire, déclarations de revenus, aides au logement, dossiers retraites....

Renseignements et Informations

France Services, la Maison du Territoire 28 av Gustave Bessières 12330 Marcillac Vallon

05.65.71.34.36 franceservices@cc-conques-marcillac.fr

Horaires d'ouvertures au public : Les lundis de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Permanences hebdomadaires France Services à la Mairie de St Cyprien les jeudis de 9h à 12h.

Il est préférable de prendre rendez-vous pour être accompagné dans vos démarches.



Partenaires présents à l'Espace France services

Espace Emploi Formation 05.65.42.68.94

Point Info Seniors 05.65.42.29.33

Cyber base : 05.65.47.05.97

Permanences Assistantes Sociales de Secteur du Conseil Départemental, les mardis de 9h à 12h prise de rendez-vous 05.65.75.83.50

Permanences Assistante Sociale et conseillère retraite MSA, sur rendez-vous au 05.65.75.39.68

Permanences Conciliatrice de justice, les mardis de 14 à 15h sans rendez-vous et de 15h à 17h sur rendez-vous au 07.69.31.93.41

Permanences Echappée Belle (Association d'entraide de femmes) les vendredis de 14h à 17h30 sur rendez-vous au 07.54.37.93.49

Agence nationale
des titres sécurisés



l'Assurance
Maladie



l'Assurance
Retraite

FINANCES PUBLIQUES



santé
famille
retraite
services



Ateliers numériques délocalisés



À la suite d'une proposition de partenariat de la Cyber Base Conques Marcillac située à la maison du territoire, gérée par l'association Le Créneau et financée par la communauté de communes, il a été mis en place une série de 10 ateliers numériques délocalisés permettant de se familiariser à l'outil informatique, ordinateur, tablette et smartphone.

La mairie a mis à disposition la salle du haut de la salle des fêtes pour ces ateliers qui se sont déroulés le vendredi après-midi de 14 à 16h.

A la suite de messages d'information par affichage ainsi que sur le site de la mairie et panneau pocket avec également l'implication du club des genêts d'or, 9 personnes se sont inscrites.

La première rencontre a eu lieu le vendredi 21 avril et les cours ont débuté le 5 mai et se sont poursuivis jusqu'au 28 juillet.

Ils ont été donnés par Aurélie DYKSTRA animatrice à la Cyber Base et se sont déroulés dans une ambiance conviviale tout en permettant à chacun d'améliorer ses connaissances.



Carte Multi-Activités

La 7^{ème} édition de la Carte COM COM' plébiscitée par les jeunes et leurs parents

La carte COM COM' mise en place par la Communauté de Communes Conques-Marcillac a encore rencontré un franc succès pour sa 7^{ème} édition.

Ce sont 245 jeunes de 11 à 17 ans issus de tout le territoire, en recherche d'activités et de découvertes, qui se sont inscrits au dispositif depuis juin 2023.

Ils peuvent bénéficier d'entrées gratuites dans les piscines intercommunales de Marcillac-Vallon et St Cyprien sur Dourdou jusqu'à la fin de l'été, de réductions chez les partenaires de la carte et de 13 journées d'activités gratuites de pleine nature, manuelles ou culturelles.

Quad, paddle, laser game, spéléo, canyoning, ateliers au Musée du Rouergue à Salles-la-Source, vélo électrique, jonglage, atelier dessin, atelier linogravure, atelier vitrail sont un échantillon des activités proposées cette année.

Les inscriptions aux activités se sont faites cette année directement en ligne et ont été complètes en une matinée, preuve de l'attrait de l'opération.

Mais la carte COM COM' ce n'est pas que l'été, des activités sont aussi proposées pendant les vacances de Toussaint et de Noël, une formation aux premiers secours et d'autres activités de loisirs seront au programme.

Pour rappel, il est toujours possible de prendre la carte COM COM' qui est valable jusqu'au 30 juin 2024.

Renseignements : Communauté de Communes Conques-Marcillac 05 65 71 86 20 / contact@cc-conques-marcillac.fr



S'installer à Nauviale

Au cours de cette année 2023, de nouvelles familles se sont installées dans notre village.

Au lieu dit : La Capélonie

Jérôme POIROUX (famille de 5 personnes)

Loïc AUBRON (famille de 4 personnes),

Olivier CHARVET (maison Brouze) avenue Pierre Soulages,

Magali CAILHOL et Alban HENNEGUIER route de la Salette,

Mme BALDACCHINO route de Villecomtal,

Au lieu dit : Rouquailol

Baptiste DELAGNES et Maelle HALLIER

Jean Baptiste VARITO et Estelle SOUFFLET,

Elodie PEREZ a rejoint son compagnon Sylvain HOT avenue Pierre Soulages.

A l'entrée de Nauviale côté Rodez, au niveau de la rue du Comte d'Armagnac, un nouveau bâtiment est en cours de construction. Notre commune a, en effet, la chance d'accueillir un cabinet médical. Jean Sébastien et Flavie JASON ont souhaité s'installer au sein de leur commune dans le bourg de Nauviale. Il est prévu une partie pour la médecine générale mais également des soins de kinésithérapie. Après les travaux de gros œuvre qui ont débuté à l'été 2023, les finitions et l'équipement du bâtiment vont se poursuivre en 2024 pour une ouverture envisagée en milieu d'année. La commune souhaite la bienvenue à ces nouveaux professionnels de santé. Dans ce cadre, elle a coordonné la reprise des réseaux d'eau et d'assainissement de la rue et engagera au printemps 2024 la reprise de la voirie ainsi que l'équipement en éclairage public.

Vous avez choisi de vous installer à Nauviale et, au nom de l'ensemble des élus municipaux, Monsieur le Maire vous souhaite la bienvenue dans notre commune.

Commerces ambulants à Nauviale

Camion pizzas CRI-CRI : Un mercredi soir sur deux (semaine impaire)

place du couarail Tél : 06.84.37.63.20

Camion Intermarché : Un mercredi sur deux

à domicile Tél : 05.65.71.75.55

Camion Viennoiserie BELLOUBET : le vendredi après- midi

à domicile Tél : 05.65.81.60.76

Maraicher Mr SOULIE : producteur à Saint Projet de Cassaniouze

Livraison le samedi matin sur la place du couarail Tél : 06.37.04.82.10

Le Mot des Associations

La réunion annuelle des associations s'est déroulée début septembre. A tour de rôle, chaque représentant d'association a dressé le bilan moral annuel, rappelé la composition du bureau.

Sylvain COUFFIGNAL a confirmé l'attachement de la commune à ses associations dynamiques et rappelé l'importance de déclarer à l'administration les changements de membres.

Il a ensuite été défini le calendrier des manifestations pour l'année 2024.



Les Virades de l'Espoir

Les Virades de l'Espoir
Respirer aujourd'hui, guérir demain

Cette année il n'y a pas eu de virades de l'espoir à Nauviale. L'équipe va essayer de se mobiliser pour établir un programme pour le dernier dimanche de septembre 2024.

Restons mobilisés.

Vous pouvez toujours nous faire parvenir vos dons qui seront rattachés à notre Virade.

Vous pouvez me contacter au 0610171720

REY Céline



A tous jeux

Les moments de qualité en famille sont inestimables, et il n'y a rien de mieux que de se réunir autour d'un jeu de société pour créer des souvenirs précieux. C'est dans cette optique que l'association "À Tous Jeux" opère sur le territoire.

Fondée dans le but de promouvoir le jeu en tant que passerelle vers le plaisir, l'apprentissage et le rapprochement familial, l'association organise des après-midis ludiques, réunissant des familles de tous âges pour des aventures de jeu inoubliables.

Le concept est simple : A votre disposition une variété de jeux adaptés à tous les goûts. Que vous soyez passionné de stratégie, amateur de jeux de cartes, ou simplement en quête d'un divertissement familial, "À Tous Jeux" a de quoi satisfaire chacun.

Vous pouvez vous asseoir à une table, défier vos amis, votre famille ou même rencontrer de nouveaux amis. Des animateurs passionnés sont là pour expliquer les règles, arbitrer, et garantir une expérience plaisante pour tous.

Créons ensemble des souvenirs précieux et des moments de joie en explorant le monde du jeu de société. L'association "À Tous Jeux" vous ouvre ses portes, et nous avons hâte de partager avec vous une expérience ludique en famille inoubliable.

Comité d'Animation

En 2023, un tout nouveau conseil d'administration composé essentiellement de jeunes a pris les rênes du Comité d'Animation de Navviale dont voici la composition :

- Présidents : Lisa PONS et Thomas HUTASSE
- Trésorières : Anne HOLLEBECQ et Océane ETIENNE
- Secrétaires : Julie DELAGNES et Maxime CABROL

A cela viennent se rajouter les membres actifs qui font partie du bureau et qui participent à la vie du Comité :

- COULY Gilles
- DELAGNES Elise
- DELAGNES Emilien
- DELAGNES Marius
- MASSOL Jean-François
- OTT Sylvain
- VOLTE Victor



Grâce à l'investissement de cette nouvelle équipe fraîchement mise en place, nous avons pu revivre une Randorallye de taille. L'occasion de fêter la 30^{ème} édition avec un peu de retard dû au Covid. Ce week-end de l'Ascension a été une réussite grâce notamment aux nombreux bénévoles toujours présents et ravis de partager des moments d'échanges sous le signe de la convivialité. En tant que Navvialois(es), nous pouvons tous en être fiers.

Le Comité d'Animation de Navviale tient, une nouvelle fois, à vous remercier car sans vous rien ne serait possible.

Notre traditionnel marché de producteurs locaux s'est très bien déroulé malgré une fin de soirée orageuse qui nous a conduit à un repli vers la salle des fêtes.

La fête de la St Martin a été organisée et fédérée avec l'aide de plusieurs associations navvialoises, que nous tenons à remercier chaleureusement, afin de vous proposer un week-end festif adapté à tous les âges. Preuve s'il en est que l'entraide et la convivialité de notre beau village n'est pas vaine et perdue.

Le Comité d'Animation de Navviale se réjouit des succès de ses animations et réfléchit à quelques nouveautés...

Surtout n'hésitez pas à nous rejoindre pour une heure, un jour ou bien pour toujours !! Enfin, nous tenons à remercier l'ancien bureau -et notamment Laetitia ANDRIEU sa Présidente- qui ont œuvré pendant plusieurs années pour faire vivre notre Commune et la rendre festive.

Amicalement

Le Comité d'Animation de Navviale





Pourquoi ça ne marche pas ?

Trois fois que l'on tente un rapprochement avec *foot vallon*, trois échecs, on ne va pas chercher pourquoi car tout le monde a son idée et sa vision d'une entente, c'est dommage pour l'avenir de nos jeunes.

Notre bilan sportif de la saison passée est assez problématique car nous avons essayé encore avec le club voisin et au vu du déroulement et de l'arrêt de nombreux joueurs, nous avons pris la décision en décembre de tout arrêter, donc fin de saison compliquée mais nous réussissons à nous maintenir en D2 et l'équipe 2 descend en D5 à cause d'un forfait de trop.

Cette saison 2023/2024 allait démarrer sous de bons auspices mais l'entente des U13 a « foiré » au dernier moment et donc notre école de foot sous cette catégorie a dû se tourner vers les *Rives du Lot* sans problèmes. Nous accueillons de nombreux jeunes en U7-U9 et U11.

Le bureau US Dourdou a changé de physionomie après l'assemblée générale de juin et la démission de certains cadres, le renouvellement du nouveau s'est très bien passé et quelques jeunes ont intégré le staff.

Côté sportif :

- La Une reste en D2 dirigée par CAYZAC Bertrand et PUECHAGUT Yohan
- La Deux en D5 dirigée par RUDELLE Emmanuel et DELGADO Pedro
- les vétérans sont dirigés par DELAGNES Cédric, PUECHAGUT Yohan et MAZUC Aurélien
- l'école de foot dirigée par CAYZAC Bertrand

Mouvements 2023/2024

Effectifs séniors : départs :12, arrivées :12

Ecole de foot : départs : 9, arrivées :22

Travaux 2023/2024

Nauviale : mise en place de 4 buts pour accueillir les plateaux de toutes les catégories et réfections douches

St Cyprien : installations buts conformément au règlement FFF en vigueur.

Edito Pedro : J'ai décidé de prolonger d'un an à l'assemblée générale malgré la situation compliquée, merci à tous ceux qui ont rejoint le club et structuré le bureau et un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent.

Vive l'US Dourdou !

Renseignements et inscriptions

TOURNIER Myriam	06 74 50 76 95	Ecole de Foot et Séniors
FUALDES Joël	06 79 78 95 01	
BONNEFOY Jérôme	06 77 92 22 15	
DELAGNES Cédric	06 38 80 54 50	Vétérans
PUECHAGUT Yohan	06 88 41 86 59	
MAZUC Aurélien	06 31 57 63 98	
DELGADO Pedro	06 89 51 22 00	Président
DALMON André	06 09 75 12 97	Vice-président



Le bureau de l'association, toujours soucieux d'une bonne ambiance détendue et conviviale au sein du club, invite les personnes qui hésitent encore à nous rejoindre. Pour maintenir cette bonne atmosphère, le club a besoin de votre soutien et de votre présence lors des différentes manifestations. Le club compte à ce jour 90 adhérents et vous convie à venir à l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 9 janvier 2024 à 15h.



Composition du bureau

Présidents

Alice LAGARRIGUE

Roger COULY

Trésorier

René FONTANIER

Secrétaire

Marie Agnès SIMORRE

Membres

Bernard ANDRIEU, Danièle DELAGNES,

Odile MONBROUSSOUS, Michel REY



ANIMATIONS POUR 2024

mardi 9 janvier : assemblée générale + galette des Rois

samedi 17 février : repas stockfish

mardi 12 mars : goûter

samedi 20 avril : repas chevreau

samedi 15 juin : théâtre

septembre : sortie d'un jour

dimanche 24 novembre : quine

samedi 14 décembre : repas de Noël



Cette année encore, l'association des parents d'élèves a fait preuve de dynamisme avec l'organisation de différentes manifestations. Tout cela dans un seul but : permettre à nos enfants de pouvoir bénéficier de sorties culturelles et sportives organisées par leurs enseignantes : cinéma, rencontres sportives, visite du musée Soulagès, etc... Et une sortie de fin d'année pour l'ensemble du RPI au parc accrobranche Grimpe et Cimes sur le Lévézou.



Comme à l'accoutumée, nous avons organisé un concours de belote à Nauviale en octobre dernier.

Petite innovation cette année avec une manifestation début décembre avec un spectacle de Noël conté par Yves LAVERNES suivi d'une raclette party. Tout au long de cette journée s'est tenu un petit marché de Noël avec la vente de décorations confectionnées par les enfants.

La tombola a de nouveau connu un franc succès avec le tirage le 17 mars. Lors du rallye de Marcillac, nous avons tenu une buvette à Nauviale et une à Mouret. Nous avons clôturé l'année par un très beau spectacle des enfants lors de la kermesse qui a eu lieu à Pruines le 25 juin dernier : chant, danse, pièces de théâtre, etc...

Cette année, l'APE a également financé le renouvellement de jeux pour les enfants avec notamment l'achat de tricycles et draisiniennes. Nous tenons à remercier les communes de Nauviale, Pruines et Mouret ainsi que le Crédit Agricole et la DRAJES Occitanie pour avoir répondu favorablement à nos demandes de subvention.

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 29 septembre dernier et le bureau a été légèrement modifié :

Présidents : Florian FAJOU – Laurent FERRIERES
Trésorières : Stéphanie PUECH – Sabrina LATTES
Secrétaires : Marjorie BIER – Sandra EYCHENNE

Nul doute que l'année 2023/2024 sera de nouveau ponctuée par l'organisation de nombreuses manifestations afin de faire vivre nos villages et passer de bons moments de convivialité entre parents d'élèves. Alors à tous les nouveaux parents d'élèves, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !





L'association « Les amis de Beaucaire », s'est donnée pour but de protéger, sauvegarder et mettre en valeur le site de Beaucaire qui domine notre village. Elle rassemble des femmes et hommes passionnés de patrimoine, d'histoire et désireux de réhabiliter ce superbe exemple d'architecture militaire moyenâgeuse. Ce travail se fait en étroite collaboration avec la Mairie de Nauviale, les administrations concernées (Monuments Historiques, Archives, etc.) ainsi que d'autres associations similaires dans la région.

Alors qu'en 2022 nous avons restauré les arases et les pieds de muraille de l'enceinte du XIVème siècle, à l'automne 2023 nous avons attaqué la Tranche 2 du chantier de rénovation des maçonneries (reprise du mur de soutènement de la rampe d'accès) qui représente un investissement conséquent.

En parallèle à la préservation du monument notre association met en place une série d'animations pour mieux faire connaître et apprécier ce site historique (repas de la St Jean, journée patrimoine, quine, journées enfants, concours de belote, conférences etc.).

Dernier volet de notre activité, les recherches historiques et documentaires pour mieux connaître le passé de ce château, mais aussi son architecture et son environnement.

Pour **2024** de nouveaux projets sont en cours (plantation d'une vigne, mise en place d'une table d'orientation...) et nous vous invitons à rejoindre cette belle aventure en adhérant à l'association et/ou en la soutenant, en particulier en partageant toutes les informations,

histoires, anecdotes, documents que vous pouvez avoir concernant Beaucaire et en participant aux journées citoyennes et autres futures initiatives (calendrier consultable sur le site de l'association).

Retrouvez tout cela en consultant notre site www.chateaubeaucaire.fr



Les Amis de Beaucaire
30, allée des érables 12330 Nauviale
Courriel : lesamisdebeaucaire@outlook.fr
Site web : www.chateaubeaucaire.fr
Martine DALLE (06.77.82.63.76),
Pierre ROLS (06.73.38.64.86),
Philippe SERVIERES (06.74.76.44.93)



Hygiénavie Espace Santé Sport Bien-être
12330 NAUVIALE 05.65.60.71.34
cg.hygienavie@gmail.com
www.hygienavie.fr



L'an dernier, nous vous avons présenté Hygiénavie comme une maison thérapeutique en cours de labellisation Maison Sport Santé (MSS). Et bien c'est désormais chose faite ! Le label a été obtenu le 23/12/2022.



Cette MSS vous accueille au 77 rue Jean Forestier du lundi au vendredi dans des locaux chaleureux et polyvalents. En effet, la pluralité des professionnels présents et de leurs spécialités permet à notre structure de mettre plusieurs cordes à son arc.

Vous trouverez chez nous :

- Une kinésithérapeute, yogathérapeute, sophrologue : Céline GIRAUD (La taulière) - Une esthéticienne : Céline ROMIGUIERE (La rayonnante)
- Une hypnothérapeute, réflexologue : Soledad JEAN (La force tranquille)
- Un éducateur sportif spécialisé en Pilates et renforcement musculaire : Franck BARTHELEMY (Musclor)
- Un éducateur sportif spécialisé en entraînement sportif, cardio-training, fitness : Vincent VIGOUROUX (Le petit nouveau)
- Un enseignant en Activités Physiques Adaptées : Hugo CHABBERT (Pas Musclor)
- Une intervenante en stretching postural : Chantal VACQUIER (La plus souple)

Cette équipe de professionnels saura vous accueillir, vous accompagner et vous aiguiller vers le professionnel correspondant au mieux à vos attentes et besoins.

Outre ces moyens humains, Hygiénavie possède de fabuleux moyens matériels tels qu'une salle de fitness équipée pour des entraînements cardio, renfo ou simplement de l'entretien ; plusieurs cabines de soin équipées de tables, espaliers etc ; un LPG,



permettant des soins minceur et de mieux cicatrizer ; un appareil RollFit permettant de se masser et de mieux récupérer après les séances ; un MedyJet, qui vous permettra de vous relaxer et d'oublier les tensions mentales et physiques.



Nos locaux sont divisés en deux entités. D'un côté, l'espace bien-être et soin, avec ses cabines et outils de pointe. De l'autre, l'espace activités physiques, avec ses salles de cours collectifs et de fitness.

Avec l'aide de tous ces professionnels et de tout ce matériel, nous proposons donc les activités physiques suivantes : Pilates (débutants et confirmés), Renforcement musculaire collectif, Gym dos, Gym douce, Stretching, Yoga, Circuit training, AP Jeunes, APA équilibre, TRX, Activités en plein air, Gym Assise, Training individuel personnalisé, Libre accès à la salle, Marche, APA en programme personnalisé, Bilans de condition physique.

Du côté bien-être, nous vous proposons : un accompagnement en thérapies alternatives et complémentaires comme la Sophrologie, la Yogothérapie, l'Hypnose, l'Energétique ainsi que des ateliers collectifs du souffle, de l'alimentation santé, de découverte ayurvéda et yoga en tissant le lien entre nos compétences de thérapeutes et aussi toutes une palette de soins minceur (LPG), massages détente et soin du corps.

La chasse est une activité très ancrée à l'ensemble des territoires de Nauviale.

En effet, 70 chasseurs la pratiquent avec passion. L'ouverture générale de la chasse est un temps fort de la vie rurale qui intervient traditionnellement le 2^{ème} dimanche de septembre.

Les dates

Cette année, elle s'achèvera le 31 décembre 2023 pour le petit gibier et le 29 février 2024 pour le gros gibier.

Les résultats de la saison dernière 2022/2023 sont :

70 sangliers

50 chevreuils

4 lièvres

Il y a eu comme d'habitude des lâchers de faisans et de perdrix.

Partageons la nature

Nous avons la chance d'avoir une nature abondante avec des paysages typiques.

Notre commune n'échappe pas à ce privilège et chacun en fonction de ses centres d'intérêts souhaite en profiter. La nature est un espace de tolérance commun à tous.

La partager pour bien vivre ensemble sur notre commune est une volonté affirmée de la société de chasse de Nauviale.

Manifestations

Pour cette année 2023/2024, le petit déjeuner a été organisé le 12 novembre 2023 et le quine est prévu le 23 décembre 2023.

Bureau

Le Président BEDOS Claude

Le Vice Président ESCALIE Thierry

Le Trésorier CABROL Didier

Le Vice Trésorier HUTASSE Thomas

Le Secrétaire VOLTE Victor

Le Vice Secrétaire CABROL Patrice

La société de chasse remercie tout particulièrement les propriétaires des terrains ainsi que les agriculteurs lesquels leur permettent de chasser.



L'association ADMR de Saint-Cyprien-sur-Dourdou assure ses prestations sur 4 communes Conques en Rouergue; Nauviale; Saint-Félix-de-Lunel et Sénergues.. Nous intervenons à tous les âges de la vie : enfance, famille, personnes âgées et handicapées. Le réseau ADMR est fondé sur des valeurs que bénévoles et salariés s'engagent à respecter : respect de la personne, de son intimité, la proximité, la solidarité et l'universalité..

Près de 200 personnes bénéficient de nos services. Les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile avec comme conséquence le fait que les bénéficiaires que nous devons accompagner sont de plus en plus dépendants. Pour assurer leurs missions, un haut niveau de qualification et des formations continues sont exigées pour nos salariés. Celles-ci sont assurées par la fédération départementale. Leur rôle va bien au-delà du simple entretien de la maison : Aide à la personne, maintien du lien social, lutte contre l'isolement, prévention des pertes d'autonomie font partie intégrante de leur métier.

Ce sont des bénévoles qui assurent le pilotage et le fonctionnement de l'association. Ce sont les employeurs de 26 salariés et aujourd'hui notre association doit être gérée comme une entreprise. Dix d'entre eux sont des référents communes; leurs missions consistent à se rendre au domicile des personnes qui souhaitent bénéficier de nos services et de déterminer avec eux, leurs besoins de façon à ce que les interventions réalisées correspondent au mieux à leurs attentes. De plus, afin d'être plus réactif lors d'une absence d'un ou d'une salariée, nous avons créé un groupement d'employeurs avec les autres associations de notre territoire comprenant l'ADMR de Marcillac, Villecomtal et Flagnac.

Soucieuse de la qualité de ses prestations, notre association est certifiée AFNOR service à la personne; des audits réguliers nous permettent de rechercher en permanence des pistes d'amélioration continue de la qualité de nos services. A ce propos voici un exemple des prochaines actions:

- Projet de mise en place de petit bricolage et petit jardinage
- Renouvellement partiel du bureau
- Mise en place d'un Service Autonomie qui inclura plus de soin à la personne.

Le nombre de repas livrés à domicile a connu également une croissance non négligeable. Une enquête de satisfaction annuelle nous permet d'être renseigné sur la qualité de ces repas, livrés par Ansamble, situé à Baraqueville. Afin de garantir plus de fiabilité avec la voiture utilisée pour le portage des repas, nous allons utiliser les services proposés par la société " Le Petit Forestier".

L'association ADMR de Saint-Cyprien-sur-Dourdou est basée sur la solidarité entre salariés, bénévoles et bénéficiaires qui partagent des moments de convivialité tout au long de l'année : randonnée entre salariés et bénévoles, goûter des vendanges avec les personnes aidées, et cadeaux de fin d'année pour celles-ci, distribués par les référents communs. Ces différentes actions peuvent être assurées grâce aux bénéfices réalisés par le quine et le thé dansant.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire sur nos territoires, l'ADMR a besoin de financement pour accomplir toutes ces missions. Notre principal financeur est le Conseil Départemental et le budget nécessaire à l'accompagnement de chaque personne dépendante âgée et/ou handicapée est de plus en plus conséquent. Nous espérons que nos gouvernants dégageront les fonds nécessaires pour permettre au département de poursuivre la mission sociale qui lui incombe.

61^{ème} anniversaire du « cessez le feu » du 19 mars 1962.

Se souvenir pour préserver l'avenir.

Après la messe à Saint Cyprien, le Comité de Marcillac des anciens combattants d'Afrique du Nord a organisé à Nauviale, la cérémonie annuelle en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

C'est donc sur la place du Couarail, devant le monument aux morts, qu'a eu lieu le 19 mars 2023, date anniversaire des accords d'Evian, cette cérémonie. 61 ans plus tard, ces souvenirs restent vivaces et douloureux pour beaucoup. Le comité de Marcillac s'est chargé du bon déroulement de cette manifestation. Venus des communes de Clairvaux, Valady, Saint-Christophe, Marcillac, Pruines et Nauviale, tous les adhérents Fnaca et leurs porte-drapeaux étaient fidèles à ce rendez-vous au côté des élus du secteur.

Avant le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, Michel SIRVAIN, Président du comité local, a lu le message national rédigé par la Fnaca. À son tour, Sylvain COUFFIGNAL, Maire et Conseiller départemental du canton Vallon, a lu le message de Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, rappelant l'historique du conflit qui dura de 1954 à 1962.

« Quand vint enfin, en particulier pour le contingent, le moment du retour, il n'y eut pour accueillir nos soldats, nos appelés, ni défilé, comme ceux qui avaient célébré le retour des combattants de la première puis de la deuxième génération du feu, ni cérémonie collective. La Nation ne sut guère leur dire sa reconnaissance d'avoir répondu à l'appel du devoir. Un million et demi de soldats ont participé aux « évènements » en Algérie, c'est ainsi qu'était dénommé ce qui ne serait reconnu « guerre » qu'en juin 1999. »

Minute de silence, sonnerie aux morts et Marseillaise jouées par l'Harmonie de Marcillac ont mis un terme à la cérémonie qui s'est poursuivie par un vin d'honneur dans la salle des fêtes, offert par la mairie de Nauviale.

Depuis sa création en 1958 par Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER, la FNACA a contribué à entretenir et renforcer les liens de camaraderie et d'amitié entre les anciens d'Algérie, ainsi qu'à défendre leurs droits matériels et moraux. Les anciens combattants d'Afrique du Nord sont attachés aux valeurs qui ont fait la grandeur de notre civilisation et de notre Armée. Ils savent mieux que d'autres le prix de la paix.

A Nauviale et dans le canton ils ont été nombreux à être mobilisés, certains à peine âgés de 20 ans.

Gabriel PANASSIE, René AZEMAR (mort en Algérie), Fernand VOLTE, Fernand FERRIERE, Elie BEDOS, Emile GARY, Pierre PUECH, Lucien COULY, Jean LAFON, Marius ESTIVALS, Jean FAYEL, Jean PLENECASSAGNE, Gabriel PLENECASSAGNE, Raymond LAFON, Michel PUECH, André MEDAL, Emile GINESTET, Bernard CARLES, Jean CARLES, Raymond BEDOS, Paul CAMPREDON, Jean BEDOS, Pierre Roger TARAYRES, Pierre BORDEZ, Albert SALES, Gabriel DESTRUDEL, René FONTANIE.

Histoire et Patrimoine

En moyenne, ils sont restés entre 24 et 36 mois.

A leur retour, pas d'accueil particulier, c'est tout juste si on ne leur demandait pas ce qu'ils étaient allés faire là-bas.

Aujourd'hui tout cela est un peu loin, mais la Fnaca est toujours là et très active pour défendre leurs droits. Ils se retrouvent une cinquantaine sur le canton aux Assemblées Générales dont six de Nauviale et aux repas organisés à cette occasion. Ils ne manquent pas la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Enfin les membres porte-drapeaux accompagnent ceux d'entre eux qui partent, emportant avec eux les souvenirs de ce conflit douloureux.

« Les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir. Maréchal FOCH »



Histoire et Patrimoine

Retrouvez les villages de Naviale et Combret à travers les âges.



Bulletin municipal d'avant

COMMUNE DE NAUVIALE

INFORMATION COMMUNALE - DECEMBRE 1993

Comme l'année passée, le Conseil Municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 1994 et en même temps vous fait part des divers travaux et décisions de l'année écoulée.

VOIRIE

Goudronnage du chemin de Ségonzac, La Combe, Montredon, Place de l'église de NAUVIALE, chemin du stade et du Pont, de la 901 au carrefour de la Coste.

L'entreprise COSTES de MOURET a repris le goudronnage d'une partie du chemin de Labro suite à une malfaçon.

L'amélioration de l'accès au cimetière de COMBRET prévue pour cette fin d'année a été différée à cause du mauvais temps. Ces travaux seront réalisés dès que possible.

AUTRES REALISATIONS

- Equipement informatique au secrétariat de Mairie.
- Aménagement et nivellement du terrain de foot avec la participation de l'A.S.N. qui a pris en charge la réfection de la pelouse.

ACHAT TERRAIN

Suite à la mise en vente de la propriété CANNES de Malrieu, la commune a décidé de se porter acquéreur.

Une 1ère partie de ce terrain sera donné à M. PEGUES du Pont en échange de la parcelle servant de terrain de foot.

Une 2ème partie aménagée en lotissement et le reste constituera une réserve foncière.

En projet et à l'étude par la D.D.E. la réfection de la route traversant NAUVIALE. Dans ce même projet, il pourrait s'y inclure l'aménagement des réseaux, égouts, eaux pluviales, électricité et téléphone du village.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

Nous faisons appel à tous ceux qui auraient en leur possession des documents ou dans leur mémoire des souvenirs qui pourraient étoffer ces informations. Nous serions ravis de pouvoir compléter cette recherche. N'hésitez pas à nous contacter via la mairie. Merci d'avance.

Les liens avec la commune de Fleury ne sont pas rompus malgré la distance et en avril 2024, une délégation de Fleury accompagnée de leur maire sera reçue à Nauviale le temps d'un week-end.

Cela sera l'occasion d'évoquer de nouveau l'histoire et de se projeter pour un jumelage de nos deux communes.

Nous associerons à cette démarche tous les habitants de Nauviale qui le souhaitent et des éléments sur la réception du printemps seront prochainement indiqués via Panneaupocket.



Sponsor bulletin municipal 2023

TP
CAPRARO

GENIE CIVIL
(Hydraulique et Industriel)

- OUVRAGE D'ART
- RESERVOIR D'EAU POTABLE
- STATION D'EPURATION
- USINE D'EAU POTABLE
- MACHIF COLIEN
- BÂTIMENT INDUSTRIEL
- MASSIF-MACHINE DE PRESSION
- CENTRALE HYDROELECTRIQUE
- AMENAGEMENT DE COURS D'EAU
- METHANISATION
- VRO ET AMENAGEMENT URBAIN

RESEAUX ENTERRES
(Fonte, Acier, PE, PVC, Gres, PPV, Béton)

- ADDUCTION D'EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- RESEAUX SECS
- CONDUITE FORCEE

EQUIPEMENT HYDRAULIQUE

- INOX
- ACIER
- FONTE
- TOUTS DIAMETRES

☎ 05 65 80 22 00
✉ capraro@capraro.fr

🌐 www.capraro.fr
📍 22 rue Jean Jaurès
12700 CAPDENAC-GARE

Calendrier des manifestations

13	oct-23	Concours de belote/Soupe au fromage - APE à Nauviale
10 au 12	Novembre 2023	Fête de la St Martin - Comité Animation
24		Concours de belote/Soupe au fromage - US Dourdou
26		Quine - Les Genêts d'Or
3	Décembre 2023	Raclette - APE à Nauviale
16		Repas Noël - Les Genêts d'Or
23		Quine - Société de Chasse
31		Réveillon - US Dourdou à St Cyprien
7	Janvier 2024	Vœux de la municipalité à 11 heures
9		Assemblée - Les Genêts d'Or
13		Assemblée - Comité d'Animation
21		Quine - ADMR à Saint Cyprien sur Dourdou
3	Février 2024	Quine - Les Amis de Beaucaire
10		Quine - US Dourdou
17		Repas - Les Genêts d'Or
8	Mars 2024	Tirage Tombola - APE
12		Gouter - Les Genêts d'Or
15		Concours de belote/Soupe au fromage - Les Amis de Beaucaire
23-24		Buvette APE - Rallye du Vallon de Marcillac
31		Chasse aux Œufs - Les Amis de Beaucaire
12	Avril 2024	Concours de belote/Soupe au fromage - US Dourdou
20		Repas - Les Genêts d'Or
9 au 12	mai-24	Randorallye - Comité Animation
9	Juin 2024	Vente de gateaux - APE (Elections Européennes)
15		Théâtre - Les Genêts d'Or
23		Kermesse - APE à Nauviale
29		Feu de la St Jean - Les Amis de Beaucaire
5	Juillet 2024	Marché de pays - Comité d'Animation
13		Moules frites - US Dourdou à St Cyprien
20		Repas - Société de chasse
15	Septembre 2024	Journée du Patrimoine - Les Amis de Beaucaire
29		Les Virades de l'espoir
11	oct-24	Concours de belote/Soupe au fromage - APE à Nauviale
15 au 17	Novembre 2024	Fête de la St Martin - Comité Animation
22		Concours de belote/Soupe au fromage - US Dourdou
24		Quine - Les Genêts d'Or
1	Décembre 2024	Raclette - APE à Nauviale
14		Repas Noël - Les Genêts d'Or
21		Quine - Société de Chasse

Mentions légales de publication en application de la loi du 29 juillet 1881 et du Code général des collectivités territoriales (CGCT) :

Editeur : Spot2com 30 Avenue de Paris 12000 RODEZ N° Siret : 88390063100010

Directeur publication : M. Sylvain COUFFIGNAL

Responsable de la rédaction : M. Fabien GUIRAL

Publication annuelle distribuée gratuitement.

Dépôt légal des périodiques :

La Bibliothèque nationale de France (BnF) collecte exclusivement les bulletins municipaux des communes de la région Ile-de-France et des préfectures et sous-préfectures des départements des autres régions. Toutes les autres communes sont donc dispensées du dépôt légal éditeur de leur bulletin auprès de la BnF.

Sponsors :

L'impression de ce bulletin a été réalisée avec le soutien de l'entreprise :

CAPRARO 12 CAPDENAC GARE